



Dossier p. 16

100 % Éducation artistique et culturelle
La culture se fait Label !

// **Des jeunes** s'engagent
contre les discriminations **p. 5**

// Littératie en santé, **et si on parlait
le même langage ? p. 9**



dossier

// 100 % Éducation
artistique et culturelle
La culture se fait Label !



4 > 11

actuelle

4 // Dix-huit ans
et pleinement citoyens !
5 // Jeunesse et lutte contre
les discriminations
6 // La résidence Le Chopin
fait peau neuve
7 // L'avenue du Bataillon-
Carmagnole-Liberté
laisse passer l'eau
8 // Bilinguisme chez l'enfant,
qu'en dit la recherche ?
9 // Littératie en santé : si on
parlait le même langage ?
10-11 // Retour sur le Conseil
municipal du 8 mars



24

active

// L'équipe 1 du GSMH
handball en route
pour la Nationale 1

■ 28 // expression
politique



12

portrait

// Daniel Terlizzi
Un artiste humaniste

■ 13 // en mouvement



21

plus loin

Simon Mittelberger,
météorologue : quand
la France est à sec



22

culturelle

22 // L'arthothèque
crée des émules...
23 // La lecture à haute voix,
un cadeau pour son enfant

■ en vues

26 // Journée internationale
des droits des femmes



Samedi 4 mars, le maire et les élus ont échangé
avec les jeunes lors de la cérémonie citoyenne.

“

**La retraite est devenue,
pour les jeunes aussi,
ce qu'elle est : une
conquête sociale
à défendre au service
de toutes les générations,
la leur comme celle
de leurs parents.**”

**Malgré les mobilisations massives
et le rejet de l'opinion, comment
interprétez-vous le refus du
gouvernement d'entendre la
contestation contre sa réforme
des retraites ?**

David Queiros : Le conflit politique et
social que nous vivons aujourd'hui s'ap-
puie en premier lieu sur le formidable
travail d'explication du projet de loi par
des organisations syndicales rassem-
blées. La posture du « 1 200 euros pour
tous les retraités » a volé en éclats ; l'im-
pact sur les femmes a été dévoilé comme
une injustice pour les plus précaires ; la



Retrouvez aussi l'actualité
en vidéo sur Ville
de Saint-Martin-d'Hères





Retraites : le gouvernement doit entendre le peuple !

volonté de faire payer les salariés et de protéger les revenus du capital est apparue aux yeux de chacun. À cela, se sont ajoutées la stratégie perdante des petits arrangements partisans et l'utilisation de toutes les combines réglementaires d'une 5^e République à bout de souffle. Le gouvernement, en refusant le vote de l'Assemblée nationale sur sa réforme des retraites, a commis une faute politique majeure. Il a fait le choix du passage en force contre l'avis des élus et des millions de personnes mobilisées et sensibilisées. C'est une lourde responsabilité qui a été prise dans un pays éreinté par la succession des crises. Les syndicats avaient prévenu : ne pas entendre les salariés, c'est prendre le risque que la colère prenne d'autres formes, aujourd'hui dans la rue, demain dans les urnes. Le président et sa première ministre doivent soumettre leur projet à un référendum. C'est le seul moyen de sortir de cette crise.

Depuis l'usage de l'article 49.3 de la constitution, il y a un fait nouveau : l'entrée de la jeunesse dans le mouvement. Qu'en pensez-vous ?

David Queiros : Ce qui a fait réagir la jeunesse, c'est le déni de démocratie. Nous ne pouvons que nous en satisfaire.

Ce gouvernement a réussi le tour de force de sensibiliser des jeunes de 20 ans aux enjeux de la retraite. Jusqu'au 16 mars, et l'usage du 49.3, ils ne se sentaient peut-être pas affectés par ce qui se passait. C'était d'abord un combat mené par les salariés. Mais en touchant à la règle du jeu démocratique, la jeunesse a bien senti qu'il se passait autre chose. La retraite est devenue, pour les jeunes aussi, ce qu'elle est : une conquête sociale à défendre au service de toutes les générations, la leur comme celle de leurs parents.

D'ailleurs, la jeunesse a été particulièrement mise à l'honneur à Saint-Martin-d'Hères ces dernières semaines. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

David Queiros : À Saint-Martin-d'Hères, nous portons avec conviction l'idée que la jeunesse est une chance et une force citoyenne qu'il faut aider et soutenir dans son émancipation.

La remise des cartes d'électeurs lors de la cérémonie citoyenne a été l'occasion d'échanges particulièrement nourris sur ce que signifie être citoyen, l'importance du vote, le rôle des élus, comme sur les projets de la ville. Des jeunes Martinérois de la maison de quartier Louis Aragon ont

aussi été mis à l'honneur par Grenoble-Alpes Métropole pour la réalisation d'un film contre les discriminations et le harcèlement. Ce sont aussi des lycéens de Pablo Neruda qui se sont engagés dans un projet européen, avec des camarades polonais et turcs, afin d'échanger sur les pratiques professionnelles autour du développement durable, projet pour lequel ils ont été récompensés nationalement. Ce sont également ces jeunes musiciens du Conservatoire Erik Satie qui déambulent autour de la maison de quartier Paul Bert pour la Quinzaine musicale, et font entendre leur passion de la musique.

Au-delà de ces exemples, chaque jour, à l'école, dans les associations de sport ou de culture, dans les maisons de quartier, grâce à leurs enseignants, aux bénévoles et agents municipaux qui sont à leurs côtés, la jeunesse martinéroise construit une citoyenneté active et engagée.

Cérémonie citoyenne

Dix-huit ans et pleinement citoyens !



Reportage sur la chaîne Youtube
"Ville de Saint-Martin-d'Hères"

ABDELHALIM
BENLAKHLEF

Conseiller délégué
à la jeunesse



« Dynamique, enrichissante et riche de partage, la Cérémonie de la citoyenneté, initiée dans le même format interactif que celle de l'an dernier, a tenu ses promesses.

Les jeunes sont venus nombreux pour rencontrer le maire, la première adjointe et l'équipe municipale qui n'a pas hésité à se mobiliser.

À la terrasse des élus, les échanges ont été denses, directs et libres. Les jeunes ont questionné sur l'institution que représente la Ville, sur le rôle des élus, leurs compétences... De notre côté, nous avons pu les sensibiliser à la citoyenneté, entendre leurs attentes, leurs besoins et les espérances émises par certains. Il est important que la jeunesse martinéroise sache que nous sommes à ses côtés pour répondre au mieux à ses aspirations, pour l'accompagner dans les domaines de l'emploi, de l'orientation, de la culture et du sport, dans la mise en place de projets et d'activités...

Les jeunes ont leur place entière dans la construction de l'action globale que nous menons en leur direction. Je suis à leur écoute et les acteurs jeunesse de la collectivité le sont aussi. » // Propos recueillis par NP

Samedi 4 mars, à l'Espace culturel René Proby, la cérémonie citoyenne organisée par le service jeunesse en direction des jeunes Martinérois inscrits sur les listes électorales proposait d'aborder la citoyenneté de manière interactive et participative.

Des questions d'ordre institutionnel – « Comment devient-on élu ? », « Que font-ils ? », « Est-ce une activité en plus du travail ? »... – à celles ayant trait au quotidien et à l'intérêt général – « Est-ce qu'il est prévu de rénover mon quartier ? », « Y a-t-il des aides pour les parents qui n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants aux activités ? » Les échanges

ont été forts, variés et sincères entre les jeunes ayant répondu à l'invitation du service jeunesse et la délégation d'élus emmenée par le maire.

Parler engagement avec les associations

Sylvain Nlend, de Citadanse et Ousmane Cissé, rappeur-slammeur fondateur de l'association Expression étaient présents pour parler engagement citoyen et associatif, recueillir les avis des participants, leurs témoignages. Et aussi discuter de la part que chacune et chacun peut prendre pour contribuer à la vie publique, s'investir dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité...

S'essayer à la prise de décision

En clôture, Camille et Camille, de l'association Tant'Hâtives, ont lancé un débat mouvant loin d'être anodin. En réponse

aux questions posées, les participants avaient à se positionner dans l'espace : d'accord, pas d'accord, je le ferai, je ne le ferai pas, ne sais pas. L'exercice ne fut pas aussi simple que ce qu'il pouvait paraître de prime abord... Comme il ne fut pas si simple non plus d'argumenter sur l'option choisie. On pouvait voir dans ce qui n'était qu'un jeu collectif, une projection de ce qui constitue une part de la vie d'adulte faite de décisions à prendre. Et aussi, peut-être, l'envie de faire percevoir à ces nouveaux et futurs électeurs, toute l'importance que revêt l'exercice du droit de vote. Le maire l'avait d'ailleurs dit en ouverture de cérémonie : « On vote pour soi, mais aussi pour les autres, et l'abstention, c'est laisser le champ libre à d'autres pour décider ». // NP

>> Orientation, citoyenneté, projets, animations, aide à la recherche d'emploi...

>> Le service jeunesse, prévention et médiation accueille les jeunes au 5 rue Albert Samain, quartier Henri Wallon
Tél. 04 76 60 90 70
et 04 76 60 90 69

Jeunesse et discriminations



Engagés dans la lutte contre les discriminations, des jeunes Martinérois ont présenté leur film dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole.

Les jeunes de la maison de quartier Louis Aragon ont intégré le projet interterritorial* Discriminationsvécues par les jeunes de quartiers dits "populaires" de grandes agglomérations. Fruit d'un appel à projet lancé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (Fej) en 2018, pour lequel Grenoble-Alpes Métropole a été retenue.

« **L**e service jeunesse a contacté la Métropole qui, après avoir visionné notre film concernant l'amitié filles-garçons, les violences, le harcèlement et les discriminations, a trouvé pertinent que nous intégrions ce projet », confie Kenanian, l'un des jeunes participants. De multiples rencontres et ateliers ont alors occupé le quotidien du groupe jusqu'à la restitution, en janvier dernier, dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole. Les résultats des enquêtes mettent en avant que la jeunesse des quartiers populaires dit subir des discriminations dans l'espace public, en milieu scolaire et professionnel. À l'issue de cette soirée, les jeunes de la maison de quartier ont pris la décision d'écrire et

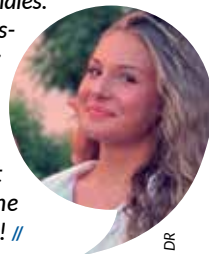
de filmer un documentaire-débat sur les discriminations en général. « Nous allons le travailler avec Myriam, avocate à la Métropole et spécialiste du sujet. Elle va nous aider à mettre en forme nos idées. Elle nous a fait prendre conscience de la chance que nous avons, en France, de pouvoir s'exprimer librement, faire entendre notre voix. »

Le Fej, un dispositif innovant

Depuis décembre 2008, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), pilote le Fej. Son objectif ? Financer des programmes visant à favoriser la réussite

Évane - 16 ans

J'ai déjà été victime de discriminations, tout comme mes amis. Grâce à ce projet, j'ai compris que ces situations n'étaient pas normales. Personne ne doit être discriminé que ce soit sur son âge, son sexe, ses origines, son état de santé... Ce projet m'a fait grandir, et si c'était à refaire, sans aucune hésitation, je dirais oui ! //



DR

scolaire des élèves, à améliorer l'insertion sociale et professionnelle des moins de 25 ans et à contribuer à l'égalité des chances. Un enjeu d'autant plus d'actualité que l'on sait que 37 % des jeunes expriment avoir vécu une situation de discrimination ou de harcèlement qui se produit lors d'un recrutement (34 %), d'une évolution de carrière (23 %), d'un accès à un stage (18 %), ou dans le cadre du travail (33 %)**. // HO

*Aubervilliers, Grenoble, Nantes, Villeurbanne et Strasbourg

**Source : 14^e édition du baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi

Kenanian - 22 ans

J'ai vraiment aimé m'engager dans ce projet sur les discriminations. Tout ce que j'ai appris, je vais le transmettre à ma famille et à mes amis. Les ateliers étaient intéressants surtout celui avec Myriam, avocate. Elle nous a appris les lois qui condamnent les discriminations et comment agir contre ces injustices ! //



DR

Opération Mur|Mur

Le Chopin fait peau neuve



Lors de la visite de chantier du 13 mars, le maire a salué la réussite de ce projet grâce à la mobilisation du Conseil syndical.

Mur|Mur est un dispositif de rénovation thermique de l'habitat, porté par Grenoble-Alpes Métropole, soutenu financièrement par la Ville et l'Anah*. Il est animé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), et l'association Soliha. Dans le cadre de ce dispositif, depuis octobre 2022 la résidence Le Chopin s'est lancée dans les travaux.

Construite en 1964, cette grande copropriété, située du 1 au 23 rue Franz Liszt et du 57 au 69 avenue Zella-Mehlis, est constituée de 274 appartements T3 et T4 répartis sur 19 montées. Soit six immeubles de sept étages et deux de quatre étages.

Une rénovation d'envergure

Le dernier ravalement de l'ensemble datait de 1987 et aucune isolation n'avait jamais été réalisée. Le projet de rénovation et d'isolation a été initié en 2017 avec un conseil personnalisé réalisé par l'Alec. Grâce à une forte mobilisation du conseil syndical, et après différentes validations financières et techniques réalisées de décembre 2020

à octobre 2021, l'assemblée générale des propriétaires votait la réhabilitation fin novembre 2021. Le plan de financement définitif – avec dépôt des différentes demandes de subventions – était quant à lui entériné en août 2022. Le montant des travaux est évalué à 5 275 480 €. Le projet de réhabilitation a été mené par le cabinet d'architectes Isis. La durée du chantier est estimée à plus de 24 mois. De quoi redonner une qualité esthétique, énergétique et économique à cet ensemble immobilier bâti à proximité de toutes les commodités et des quartiers sud en pleine mutation. // KS

*Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

Ils vous accueillent dans leurs nouveaux locaux !



Depuis le 23 mars, une activité insolite règne dans les bureaux du 5 rue Albert Samain, tout près du collège Henri Wallon et du lycée Pablo Neruda. Le service jeunesse, prévention et médiation, et ceux des sports et de la vie associative se sont installés dans leurs nouveaux locaux refaits à neuf, anciennement les bureaux du bailleur Alpes-Isère habitat (ex Opac 38).

Les agents de ces services ont investi leurs nouveaux bureaux. Ils accueillent dès à présent les habitants et les associations, que ce soit physiquement ou téléphoniquement aux numéros habituels. En ce qui concerne les inscriptions aux activités EMS 2023-2024, la nouvelle campagne est lancée, elles sont possibles en ligne via l'Espace citoyen, sinon rendez-vous sur place, les lundis 3 juillet pour les activités adulte et senior, et 28 août pour celles destinées aux enfants. Cette année, afin de faire découvrir et tester, l'étendue des nouvelles activités, une semaine "Portes ouvertes" se déroulera du 26 au 30 juin. // KS

L'avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté laisse passer l'eau

La politique environnementale de la Ville de Saint-Martin-d'Hères rejoint celle de la métropole en matière de désimperméabilisation des surfaces, notamment avec des projets dans les rues de la commune.



Places de stationnement revêtues de pavés fertiles avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté.

Sur l'avenue, c'est l'effervescence ! Depuis fin 2022, Grenoble-Alpes Métropole a initié ce chantier dans le cadre de sa compétence en matière de voirie, et conformément au principe d'aménagement métropolitain qui consiste, autant

que possible, à redonner une respiration naturelle aux sols. Les places de parking longeant l'avenue sont désormais constituées de pavés fertiles engazonnés permettant l'infiltration des eaux pluviales dans la terre. Ainsi, elles rejoignent les nappes

phréatiques sans nécessité de recours aux réseaux d'eaux pluviales. Les fosses des arbres existants ont été élargies et garnies de sable en remplacement des surfaces goudronnées. Il est judicieux de rendre un maximum de surfaces perméables dans

le but de limiter l'absorption de la chaleur en période estivale, ce qui n'était pas le cas avec les anciens revêtements classiques de type goudron et béton. L'achèvement des travaux devrait coïncider avec l'arrivée du printemps. // KS

L'affichage et les enseignes publicitaires se font plus discrets



Avenue de Champ-Roman, le panneau d'affichage est passé de 12 m² à 4 m².



Entre 2021 et 2022, les dispositifs publicitaires présents dans la commune sont passés de 1 155 m² à 701 m². Une baisse significative (-454 m²), fruit d'un travail engagé dès 1995 afin de lutter contre la pollution visuelle et préserver la qualité du cadre de vie.

39 % d'affichage et d'enseignes publicitaires en moins sur le territoire, ce n'est pas rien ! Ce résultat relève d'un travail mené dès 1995 dans le cadre d'un règlement communal de publicité qui fixait, notamment, les dimensions maximales autorisées, en les revoyant à la baisse. En 2020, ce règlement a cédé le pas à celui élaboré par Grenoble-Alpes Métropole, compétente en matière de Plan local d'urbanisme. Depuis cette date, le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) s'applique aux 49 communes et vise lui aussi

des objectifs en termes d'amélioration du cadre de vie. Concrètement, le RLPi a instauré la diminution de la surface des panneaux des afficheurs de 12 m² et des grandes enseignes en façades. Les professionnels avaient jusqu'au 25 février 2022 pour se mettre en conformité. Les enseignes bénéficient quant à elles d'un délai supplémentaire de trois ans (février 2026) pour appliquer le règlement métropolitain. La Ville vient de relancer les retardataires passibles d'une amende s'ils ne se conforment pas au règlement métropolitain. // NP

Bilinguisme chez l'enfant, qu'en dit la recherche ?

Les parents sont venus nombreux à la maison de quartier Gabriel Péri pour participer à la conférence organisée dans le cadre des "Je-dis parentalité" proposée par l'Université populaire des parents (UPP).



L'UPP accompagne les parents autour de l'éducation de leur enfant. Les "Je-dis parentalité" en sont l'émanation créés en 2019, par le CCAS. Ces personnes travaillent en collaboration avec des chercheurs de l'Inspé de Grenoble et Lyon, instituts qui forment aux métiers de l'éducation. Ainsi qu'avec le Pôle Pégase, un pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation, implanté sur le campus.

Des partenariats fructueux

Ce jour-là, trois représentantes du Pôle Pégase, un pôle pilote de formation des

enseignants et de recherche pour l'éducation, Sandra Cottreau (coordinatrice du PupilLab), Mathilde Fort et Fanny Gimbert (maîtresses de conférence), ont animé la soirée sur le thème du bilinguisme chez l'enfant de zéro à 10 ans. Elles ont rencontré des parents intéressés par cette problématique qui touche de nombreuses familles allophones, ou issues d'un mariage entre conjoints de nationalités différentes.

Les participants ont appris, par Mathilde Fort que : « Pour le bébé, c'est l'oralité bien menée qui le conduira plus aisément vers une acquisition harmonieuse de la lecture et de l'écrit. Que tous les bébés sont prédis-

posés à l'apprentissage du langage quelle que soit la ou les langues utilisées. Il suffit pour cela que les parents interagissent souvent avec eux, en leur parlant ». Dans le monde d'aujourd'hui, plus de la moitié des personnes sont bilingues.

En France, 13 millions d'habitants – soit 20 % de la population française – le sont également, avec plus de 400 langues et dialectes parlés.

Les chercheuses ont conclu cette soirée en lançant un appel aux parents volontaires pour faire participer leur enfant aux recherches de sciences cognitives menées au Baby'Lab et Pupil'Lab. // KS

Des ateliers pour sensibiliser les enfants

Depuis une dizaine d'années, les infirmières de la Direction santé publique et environnementale de la Ville collaborent avec les enseignants des écoles primaires.



Atelier sommeil à l'école élémentaire Paul Langevin (CE2 - CM1).

Durant toute l'année, elles interviennent dans les classes avec l'aide des infirmières scolaires et des enseignants qui travaillent en amont avec les élèves afin de préparer leur venue.

Ce n'est pas moins d'une douzaine de thématiques qui a été identifiée par l'ensemble des professionnels impliqués dans le projet : découverte

de l'alimentation, vivre-ensemble, soin des dents et du corps, sommeil, protection auditive...

Si la plupart des thématiques sont communes à tous les enfants, certaines ont des approches plus ciblées en fonction de leur âge, à l'instar de

l'initiation au secours à la personne dispensée aux élèves de CM1 et CM2. « Cette année, nous avons décidé d'inclure les parents lors de ces différents temps d'échanges à l'école, et nous les avons invités à accompagner leur enfant le jour de l'atelier » précise une

des infirmières municipales. Avec tous ces outils ludiques et pédagogiques, les petits Martinérois ont la possibilité de décrypter les enjeux existant pour conserver une bonne santé ! // KS

Maternelle
24 animations

560 ENFANTS

Élémentaire
55 animations

1 043 ENFANTS

en 2022

Littératie en santé

Et si on parlait le même langage ?

Qui ne s'est pas un jour senti déstabilisé en ne comprenant pas un examen médical prescrit, en peinant à déchiffrer une ordonnance, en n'osant pas demander des explications à son médecin, en cherchant son chemin dans les couloirs d'un hôpital... ?

Véritable enjeu, la littératie en santé a fait l'objet d'une conférence proposée par la Direction santé publique et environnementale et ses partenaires.



© NP

santé et celle de son entourage, dans divers milieux au cours de la vie. Elle a sollicité les auditeurs pour, ensemble, mettre du contenu derrière ces verbes. Il en ressort que professionnels de santé, institutions, bénévoles associatifs, habitants ont tous un rôle à jouer en matière de littératie, en intervenant, expliquant, accompagnant, rassurant...

Simplifier pour lever les freins

Après l'ouverture de la conférence par Nathalie Luci, adjointe à la santé, Pauline Galléan, de l'Ireps⁽¹⁾, a présenté la littératie. Ce vocable, qui peut sembler rude, difficile à saisir, désigne la capacité pour une personne d'accéder, d'évaluer et d'appliquer une information de manière à promouvoir, maintenir et améliorer sa

Tout le monde s'est accordé pour dire qu'un important travail de communication visant à simplifier les informations aiderait grandement les personnes démunies à agir, quand nombreux sont ceux qui finissent par renoncer aux soins. Ce renoncement, Hélène Revil, docteure et chercheuse en science politique⁽²⁾, l'a clairement expli-

qué en s'appuyant sur une enquête menée en 2022⁽³⁾ : un faible niveau de littératie conduit, notamment, à moins de prévention, à une plus grande exposition aux maladies chroniques. Il est également source d'inégalités d'accès aux soins. La chercheuse va plus loin, évoque les raisons qui conduisent les personnes à renoncer : absence de complémentaire santé, reste à charge trop important, ignorance quant aux aides financières, aux dispositifs, démarches dématérialisées..., et constate qu'au besoin de littératie en santé s'ajoute un nécessaire travail dans le domaine de la littératie sociale. Émile Ouedraogo, doctorant en sciences du langage, est revenu sur les ateliers d'écriture d'accompagnement à la littératie pour l'autonomie des patients, qu'il anime au Pôle de santé inter-

professionnel (Pspip). Au fil des séances, les participants, dont Hosni, venue témoigner ce soir-là, reprennent confiance en eux, osent davantage, se sentent plus à l'aise pour prendre des décisions concernant leur santé, mais plus généralement dans la vie quotidienne. // NP

>> **Les habitants et/ou professionnels intéressés par les questions liées à la littératie en santé sont invités à rejoindre le groupe de travail prochainement mis en place par la Direction santé publique et environnementale.** Contacts : service.hygiene-santé@saintmartindheres.fr 04 76 60 74 62

⁽¹⁾ Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

⁽²⁾ Odenore, Laboratoire de sciences sociales, Pacte (CNRS), université Grenoble-Alpes

⁽³⁾ Enquête sur le renoncement aux soins dans deux arrondissements lyonnais, Odenore

Harcèlement de rue, les chiffres sont là !



© HO

Le 8 mars, Mathilde, Sofia et Yves, étudiants à l'UGA, ont restitué, en Maison communale, leur travail sur le harcèlement de rue. Leur étude se base sur 242 réponses au questionnaire, 10 entretiens individuels et 2 groupes de discussion (74 % de femmes et 26 % d'hommes). Il en ressort que ce fléau touche plus les femmes (78 %) que les hommes (22 %). Nombreuses d'entre elles se sentent vulnérables (79 %) et adaptent leur comportement (82 %). À contrario, les hommes se disent moins vulnérables (36 %) et ne modifient pas leur attitude (77 %). Les sondés sont 92 % à identifier un acte de harcèlement, qui peut se traduire par des siffllements, des sourires appuyés, des gestes à connotation sexuelle. Leur étude met également en lumière que la perception du harcèlement de rue diffère selon les âges : les 16-25 ans déclarent être plus exposés, tandis que les 50-70 ans témoignent plus du harcèlement subi par leur entourage proche. Un phénomène aux effets néfastes qui se doit d'être pris au sérieux. // HO

Conseil municipal du 8 mars

En 2023, les taux d'imposition communaux n'augmentent pas

Symbolique, la séance du Conseil municipal du 8 mars l'a été à plus d'un titre. Sur le plan environnemental d'abord, avec l'accueil d'une délégation venue présenter le travail de la Convention citoyenne pour le climat en amont de l'ouverture de séance ; sur le plan de la solidarité ensuite, par l'octroi de subventions en soutien aux victimes du séisme qui a frappé le sud de la Turquie et la Syrie ; et par la décision de ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition pour l'année 2023.

A lors que nombre de communes se voient contraintes d'activer ce levier pour équilibrer leurs finances, le budget primitif 2023, voté au Conseil municipal du 13 décembre, ne prévoyait pas d'augmenter la part communale des taux d'imposition pour la dix-huitième année consécutive. Une décision confirmée par la délibération adoptée lors de la séance du 8 mars. Ainsi, le taux d'imposition de la taxe d'habitation s'élève à 20,08 % et n'est redevable, à partir de cette année, que par les personnes disposant d'une résidence secondaire. Le taux d'imposition de la taxe sur le foncier non bâti



est maintenu à 92,80 % et celle sur le foncier bâti demeure à 55,94 %. À noter pour cette dernière que, depuis l'année 2021, le taux du Département (15,9 %) a été intégré au taux communal (40,04 %).

18 ans sans augmenter les taux communaux

Malgré tout, les habitants redevables de la taxe foncière et de la taxe d'habitation verront son montant augmenter. En effet, chaque année, les valeurs locatives cadastrales des logements, qui servent de base pour le calcul des impôts locaux, sont revalorisées par l'application d'un coefficient forfaitaire établi à partir de l'indice des prix à la consommation. Pour 2023, en raison de l'inflation, cette revalorisation décidée par le Gouvernement dans le cadre de la loi de finances devrait

s'élever à plus de 7 %. Le produit fiscal attendu par la commune est de 27,5 millions. Il est en augmentation par rapport à 2022 – 26,1 millions. Néanmoins, au regard du contexte de très forte inflation (prix de l'énergie, des matières premières), d'envolée des coûts de la dette et de progression des rémunérations des fonctionnaires, sans aide ou compensation par des hausses de dotation de l'État, les équilibres de la commune sont fragilisés. Pour autant, la décision de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition relève d'un réel acte de solidarité envers les deux tiers des Martinérois propriétaires de logements qui subissent aussi de plein fouet l'inflation généralisée. // NP

MÉTROPOLE

“Désencombrez-vous” des encombrants !

Gratuit et accessible à tous les métropolitains, ce service permet de faire débarrasser des objets volumineux en prenant rendez-vous avec un opérateur qui les collectera devant votre domicile. Ce dispositif s'adresse à toute personne n'étant pas en mesure d'utiliser d'autres solutions : reprise par le commerçant ; en déchet-

terie : dépôt, donneries et préaux des matériaux ; débaras proposés par des acteurs associatifs de l'économie sociale et solidaire. Ouvert à tous sur prise de rendez-vous, ce service est réservé aux particuliers pour répondre à leur besoin de désencombrement de leurs gros objets (électroménager, meubles, pneus, etc.), tout en leur offrant une seconde

vie s'ils sont réemployables. Après réparation éventuelle, ils seront redistribués aux boutiques solidaires partenaires sous l'égide de Fabricanova.

Plus d'infos :

Formulaire en ligne sur : grenoblealpesmetropole.fr/91-prendre-rendez-vous-pour-la-collecte-des-objets-volumineux.htm
ou : 0 800 500 027 (appel



© Grenoble-Alpes Métropole



Face à l'urgence : la solidarité

Le violent séisme qui a frappé le sud de la Turquie et la Syrie voisine le 6 février dernier a provoqué un désastre humain et matériel : plus de 50 000 morts, plus de 100 000 blessés et des centaines de milliers de personnes sans logement. En Turquie, ce drame s'ajoute « à la répression constante du régime que subissent les populations qui vivent dans les secteurs les plus touchés, qu'ils soient opposants turcs ou kurdes », « au clientélisme et à la corruption qui ont conduit à l'effondrement de 84 000 bâtiments ». En Syrie, « les populations situées au nord du pays survivent à la guerre et à la répression continue du régime autoritaire depuis plus de 10 ans ». Face à l'urgence, Saint-Martin-d'Hères a voulu apporter son soutien et marquer sa solidarité envers les peuples touchés, en confiant « la solidarité martinéroise à deux associations qui disposent de canaux sécurisés sur place ». Une aide de 1 500 euros est versée au Secours populaire français « qui travaille avec des partenaires réguliers au sein de son réseau euro-méditerranéen », de même qu'une aide de 1 500 euros à l'association France-Kurdistan « qui permet d'agir directement auprès des populations locales, sans la mainmise de l'État turc ». // NP

Délibération adoptée à l'unanimité



Les travaux de la Convention citoyenne pour le climat présentés aux élus

En préambule de la séance du Conseil municipal, une délégation composée de deux conventionnaires et des conseillers métropolitains Pierre Verri, vice-président en charge de l'air, de l'énergie et du climat, et Pascal Clouaire, vice-président à la participation citoyenne, ont pris place au sein de l'assemblée pour présenter les grandes lignes de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat : 219 propositions, réparties en 9 thématiques, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. Les élus municipaux ont salué la qualité des travaux et la pertinence des propositions d'actions élaborées collectivement par les habitants qui auront, pour la plupart d'entre elles, à être mises en œuvre à l'échelle métropolitaine. Christophe Bresson, adjoint à l'environnement, a réaffirmé « l'engagement

de la Ville sur ces questions dès 2006, avec le premier plan climat », et souligné : « Nous ne partons pas de rien ! La moitié des propositions émises par la Convention citoyenne figure dans la charte Plan climat air énergie signée en 2021, l'autre moitié fait l'objet d'un travail au sein de nos services municipaux ». // NP

gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h).

Ça sent bon le printemps, faites du tri dans vos armoires !

La Ville a été pionnière pour la valorisation et le recyclage des textiles, en se portant volontaire à titre expérimental dès 2020, pour conserver sur son espace public les conteneurs déposés jusqu'alors de façon

éphémère par Grenoble-Alpes Métropole. En 2022, les quantités de textiles collectées s'élèvent à près d'une tonne par conteneur. Aujourd'hui, 42 communes participent avec 94 conteneurs installés.

Où trouver ces conteneurs ?

- 5 avenue Romain Rolland ; Place Paul Éluard ; 163 avenue Ambroise Croizat ; 16 rue Pierre Brossolette ; 67 avenue Potié (à côté de l'arrêt de tram Étienne Grappe) et

2 sur le campus.

L'association La Remise collectera les dons de textiles sur le parking de la Maison communale les mercredis 26 avril - 21 juin - 23 août et mardi 25 octobre (de 13 h 30 à 15 h 30).

Plus d'infos :

laremise-asso.org/index.php/deposer

- Ulysse - La Brocante de Mamie, rue du Pré-Ruffier, récupère et valorise toute l'année les dons de textiles et vêtements.

Plus d'infos :

ulisse38.com/10213-ressources.htm

- Le Secours Populaire, avenue du 8 Mai 1945, récupère et valorise toute l'année les dons de textiles et vêtements.

Plus d'infos :

secourspopulaire.fr/38/st-martin-d-heres

Contact : 09 80 94 17 25 et smh@spf38.org // KS



© HO

Daniel Terlizzi

Un artiste humaniste

Chanteur, acteur, écrivain, Daniel Terlizzi, retraité du secteur social, met à profit son temps libre pour cultiver ses passions, s'en découvrir de nouvelles, faire des rencontres... Retraite active ou oisive ? Pour Daniel la question ne se pose pas !

Daniel Terlizzi est né en 1950, en Algérie. C'est en 1962, qu'il arrive avec sa famille en France : « *Les années suivantes, nous avons beaucoup déménagé. Découvrir de nouveaux lieux m'a donné le goût du voyage. Dès que j'en ai eu l'âge et les moyens, je suis parti à la découverte du monde.* » Professeur d'anglais remplaçant, Daniel parcourt ainsi de nombreux kilomètres autour du globe. « *Afrique, Indonésie, Inde, Népal, Pakistan... constituent de merveilleux souvenirs.* » C'est à Paris que Daniel décide de poser enfin ses valises. Il entreprend des études pour devenir directeur d'établissement social. « *Une fois mon diplôme en poche, avec ma femme et ma fille, nous avons quitté la région parisienne, en 1996, pour nous installer à Saint-Martin-d'Hères. J'avais trouvé un travail à la hauteur de mes espérances.* » Daniel devient directeur du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Ozanam. Une association située à Vaulnaveys-le-Bas, venant en aide aux personnes en difficulté sociale, professionnelle, personnelle et accueillant des hommes seuls, âgés de 25 à 65 ans. « *Pendant 20 ans, je me levais avec l'envie d'aller travailler, d'ai-*

der les gens, de faire grandir cette association. Puis le temps de céder la place à la nouvelle génération et à leurs idées neuves est arrivé. » Daniel quitte ses fonctions en 2017. Loin de lui faire peur, la retraite lui ouvre de nouveaux champs. Il s'investit à plein temps dans le groupe musical

“

Le chant est une bonne façon d'oublier le quotidien, de lâcher prise et d'évacuer le stress.

”

“Chantez avec nous”, dont il est le fondateur. « *Le chant est une bonne façon d'oublier le quotidien, de lâcher prise et d'évacuer le stress.* » En parallèle, il ajoute une nouvelle corde à son arc : le théâtre. Il intègre la troupe Le château est à vendre de Jarrie.

Quand il n'est pas sur scène, Daniel rejoint les bénévoles qui animent les ateliers sociolinguistiques du CCAS. Ses nouvelles et ses poésies, aux thèmes souvent humanistes, font écho à sa carrière professionnelle. Il s'intéresse aux

Haïkus qu'il modèle à sa façon. « *J'ai découvert cet art japonais tout à fait par hasard. Le Haïku est un court poème de 3 vers et 17 syllabes. Il est par excellence la capture de l'instant présent.* » L'idée de partager ses écrits lui traverse l'esprit. Et c'est ainsi que l'ouvrage *Sur un fil tenu* voit le jour. Il en confie l'illustration à son amie, artiste-peintre, Martine Petiot. « *L'écriture d'un livre est une expérience enrichissante. J'y ai mis toute mon énergie et une bonne partie de mon temps.* » Pour autant, Daniel n'a pas remis sa guitare, ni renoncé au chant qu'il entonne avec son public. Il se souvient de ce spectateur : « *Il ne chantait pas, il écoutait notre représentation. Je lui ai souri puis, il s'est approché et s'est mis à chanter avec nous. À la fin, il a confié qu'il avait vécu un moment inoubliable. Faire surgir de telles émotions est une récompense inestimable pour un artiste.* » // HO

>> Sur un fil tenu, Daniel Terlizzi, Martine Petiot, Éditions Thot.



À la table des enfants

Dans une volonté d'amélioration constante de la pause méridienne, une délégation d'élus et de techniciens municipaux se rend régulièrement dans les restaurants scolaires à l'heure du déjeuner pour échanger avec le personnel et les enfants, goûter les plats élaborés par la cuisine centrale et prendre la mesure de la qualité d'accueil des petits Martinérois. Vendredi 10 mars, c'était au tour de Claire Fallet, adjointe à la restauration scolaire, Kristof Domenech, conseiller délégué aux affaires scolaires et à l'enfance et Jérôme Rubes, adjoint aux finances, de s'attabler au restaurant scolaire Ambroise Croizat. Au menu ce jour-là : salade de riz, Saint-Marcellin et son pain bio, quenelles sauce champignons, brocolis et oranges ! //



Photos © NP



© Stéphanie Nelson

Cessez-le-feu en Algérie

Dimanche 19 mars, le maire, David Queiros, les élus, le Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères, la section locale de la Fnaca, ont commémoré le cessez-le-feu en Algérie.

Le maire a souligné : « À l'heure où nous traversons une grave crise institutionnelle, politique, économique et sociale, où l'équilibre du monde est de plus en plus fragile [...] il est de notre responsabilité collective de combattre et de toujours nous opposer aux politiques coloniales, aux guerres, aux tortures, aux sacrifices de vies innocentes, à toutes les injustices afin que vivent l'amitié et la paix entre les peuples. »



DR

105 bougies, c'est remarquable !

Ce 20 mars, au centre mutualiste Michel Philibert, le maire, David Queiros, accompagné de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, sont venus honorer Simone Favario en lui remettant un bouquet pour fêter ses 105 ans. Étaient également présents autour de la centenaire, deux de ses enfants, Stéphanie Guillemain, directrice de la structure, ainsi que Christian Azzopardi directeur du pôle gériatrique et Laurent Van Herreweghe directeur général, tous deux représentants de la Mutualité française de l'Isère.

5 333 arbres

IMPLANTÉS DANS LA COMMUNE

dont 497 entre 2017 et 2022



DR

La ferme des Maquis s'équipe de panneaux photovoltaïques

Le maire, David Queiros, Pierre Verri, maire de Gières et Christophe Ferrari, président de la Métropole, se sont rendus à la ferme intercommunale des Maquis, implantée sur la colline du Murier depuis 10 ans. Gérée par Mélanie Sillans, Anne-Élisabeth Vanderberghe et Alexandre Parent, l'exploitation, qui compte 75 chèvres, vient de s'équiper de deux centrales photovoltaïques dont une partie de la production sert à l'autoconsommation.



- 10 %

TRAFIC AUTOMOBILE

+ 50 %

DÉPLACEMENTS À VÉLO

**à Saint-Martin-d'Hères
(entre 2010 et 2020)***

*EMC2 - Enquête mobilités

Smmag (2020)

Le CCAS et le service municipal de l'habitat informent et accompagnent les habitants en recherche de logement au cours de deux ateliers les jeudis 6 et 27 avril, de 14 h à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

La rue Marceau Leyssieux sera fermée à la circulation jusqu'au 14 avril (hors intempéries), en raison d'importants travaux ÉNeDIS pour l'amélioration du réseau HTA. L'accès à Géant Casino se fera par l'avenue Gabriel Péri.

Des démarchages commerciaux abusifs sévissent actuellement. La municipalité, en dehors du recensement, ne cautionne aucun d'eux. Si un démarcheur inattendu se présente, ne le laissez pas entrer. Ne signez aucun document, ne versez pas d'argent (espèces, chèque). Si le vendeur insiste ou s'il vous menace, appelez le 17 (police nationale) ou le 04 56 58 91 81 (police municipale).

Des jobs pour l'été !

En mars, le Forum jobs d'été a aidé les jeunes dans leur recherche d'emploi. En plus des postes proposés, le service jeunesse, organisateur de l'événement, a présenté ses différents dispositifs tels que les chantiers jeunes et les départs autonomes. Les partenaires (Mission locale, l'Aceisp...) ont quant à eux assuré les ateliers de rédaction CV, lettre de motivation, de coaching, de simulation d'entretien et de job dating.



Reportage sur la chaîne Youtube
"Ville de Saint-Martin-d'Hères"

© HO

Érasmus +, un beau projet d'échange

Le maire David Queiros et l'adjoint à la jeunesse Abdelhalim Benlakhlef ont reçu une délégation d'élèves de CAP Électricien du lycée Pablo Neruda accompagnés des jeunes des lycées turc d'Ankara et polonais Gdynia et de leurs professeurs. Le projet Erasmus Plus sun, water, wind of rentable energy consistait à sensibiliser et former ces futurs électriciens aux techniques des énergies renouvelables.



© KS

Aiguiller les élèves dans leur orientation

Le 10 mars, les 4^e et 3^e du collège Fernand Léger étaient invités au Forum des métiers. Une trentaine de professionnels ont accepté de donner de leur temps pour venir parler de leur métier, de leur formation, de leurs expériences et des débouchés.



© HO



100 % Éducation art

La



Le 7 décembre 2022, la Ville a été labellisée 100 % Éducation artistique et culturelle par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Ce label se fonde sur trois piliers : les rencontres avec les artistes, les enseignements, les œuvres et les pratiques artistiques. Il vient distinguer l'engagement de la collectivité dans les actions d'éducation artistique et culturelle qu'elle mène en direction des jeunes, de la petite enfance à l'âge adulte. // HO

Artistique et culturelle à culture se fait Label !

Depuis le 7 décembre, Saint-Martin-d'Hères est l'une des 79 collectivités territoriales françaises à avoir obtenu le label Ville 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC). Il salue tout le travail accompli depuis plusieurs décennies auprès de la jeunesse martinéroise, de la petite enfance à l'âge adulte. Au-delà des activités et projets déployés dans les crèches, les écoles, auprès des collégiens, des lycéens et des étudiants, l'engagement de la Ville relève également de sa capacité à fédérer ses partenaires. C'est l'ambition des Rencontres Cultures partagées lancées en 2021. Elles rassemblent les équipements culturels, les associations conven-

tionnées – Centre des arts du récit en Isère, Maison de la poésie Rhône-Alpes, Baz'Arts, Citadanse –, les institutions, dans l'objectif de faire connaître les dispositifs, les programmations, d'établir des connexions entre tous, de favoriser l'émergence des projets communs, de partager les expériences, de combler les manques.

Porter des actions, les faire vivre dans des cadres définis, c'est bien. Mais il importe aussi de créer les conditions pour que les enfants, les jeunes puissent s'emparer de la culture et des arts et en explorer les pratiques de manière autonome. L'accès gratuit, pour tous, à la médiathèque et à l'Espace Vallès, le dispositif "1, 2, 3 Culture !", les tarifs préférentiels pour les programmations de Saint-Martin-

d'Hères en scène et Mon Ciné et les spectacles diffusés sur l'espace public sont là pour y contribuer. // NP



Rencontre Éducation artistique et culturelle Cultures partagées, édition 2022, L'heure bleue.

© PP

Espace Vallès

Un lieu singulier

Depuis 1990, l'Espace Vallès, galerie municipale d'art contemporain, propose cinq expositions par an et des activités destinées à décrypter l'art actuel avec les habitants.

De la peinture à la sculpture, en passant par des performances*, des photographies, l'utilisation des nouvelles technologies et la vidéo, sa programmation éclectique balaye toutes les pratiques artistiques. En corollaire à



© PP

chaque exposition, la galerie invite les habitants lors d'un vernissage d'ouverture en présence de l'artiste. Tout au long de l'année l'équipe sensibilise les publics, sur-

tout les élèves de la ville, aux arcanes de l'art contemporain, des ateliers de pratique dans les écoles, la médiathèque et les crèches. Grâce aux temps

animés par les artistes ou la médiatrice, ainsi qu'avec les outils pédagogiques fournis aux enseignants, la galerie diffuse ces apprentissages. L'Espace Vallès initie également à la découverte d'œuvres d'art et suscite la curiosité, si ce n'est l'engouement. Elle procure aux Martinérois les outils et les connaissances nécessaires à l'analyse d'œuvres : identification des techniques, vocabulaire, courants artistiques de l'histoire de l'art... // KS

**C'est une œuvre éphémère et immatérielle réalisée sous forme d'événement ou d'action*

Bruno Gallice

Conseiller action culturelle et territoriale - Ministère de la Culture - Drac Auvergne-Rhône-Alpes

C'est cette dynamique partenariale au bénéfice de tous que Saint-Martin-d'Hères a mis en exergue lors de sa candidature, en promouvant la synergie existant entre ses équipements communaux, les associations, les jeunes sur et hors temps scolaire. La Ville a par ailleurs proposé une candidature sincère, en indiquant aussi les points qui nécessiteraient une amélioration sur la durée du label. Parmi les points saillants qui ont conduit à l'octroi du label, il convient de mentionner les liens avec l'université Grenoble-Alpes dans une volonté commune de penser des passerelles artistiques et culturelles entre le campus et la Ville. Enfin, la mise en œuvre d'instances transversales de réflexion et de partage est un atout de ce territoire, durant les cinq prochaines années elles renforceront à n'en pas douter les croisements et les perspectives en faveur d'une éducation à l'art et par l'art. // ”

Conservatoire Erik Satie

Artistes en herbe

L'Éducation artistique
et culturelle ?
Elle est l'ADN même
du conservatoire
à rayonnement
communal (CRC)
Erik Satie,
depuis toujours.



La quinzaine artistique, qui a déroulé ses concerts du 27 mars au 7 avril, en est la plus représentative des démonstrations. Pendant quinze jours, élèves et enseignants du CRC, avec la complicité d'enseignants de l'Éducation nationale et de partenaires extérieurs, ont tenu les scènes et l'espace public pour donner à entendre et à voir toute la richesse et la diversité des artistes et des genres. Et les chiffres sont là ! L'événement a rassemblé 400 élèves du conservatoire et 450 des écoles, dans un concentré d'énergie fédératrice.

Dans et hors les murs, tous élèves du CRC

Dans l'enceinte du conservatoire, plus de 850 élèves s'initient à la pratique instrumentale, au chant, à la danse, au théâtre, dispensés par 40 enseignants. Les tout-petits s'éveillent à la

musique lors d'ateliers à destination des enfants de zéro à 3 ans, quand la plus âgée a passé le cap des 90 ans. Entre les deux, tous les âges sont représentés et exercent leur art ensemble dans une approche intergénérationnelle apaisante et formatrice en termes de citoyenneté pour les plus jeunes. Dans les écoles de la commune, plus de 1 500 élèves du CP au CM2 sont concer-

nés par les artistes-intervenants en musique et danse. Ils s'initient jusqu'à former des orchestres à vent, à cordes et à percussion dans les écoles Henri Barbusse et Paul Bert, sur les temps scolaires et périscolaires. Tout ce beau monde s'est retrouvé lors des trois soirées "Artistes en herbe" qui ont réuni, sur la scène de L'heure bleue, 600 élèves des classes volontaires pour par-

tager leur répertoire musical et chorégraphique, faisant tour à tour passer chacun de la place d'artiste à celle de spectateur. Avec "Grand formats", les orchestres à vent du conservatoire ont accueilli les orchestres à l'école des groupes scolaires Paul Bert et Henri Barbusse le temps d'un concert musical "XXL" entre 150 musiciens de 8 à 70 ans. // NP



Laurence Noël

Enseignante de CE2, coordinatrice des projets artistiques de l'école Paul Bert

C'est l'histoire d'une rencontre entre des professionnels convaincus du bien-fondé d'investir l'école par la musique. Dès 2008, Louis Bard, directeur du centre Erik Satie, Jean-Louis Carpano, directeur de l'école Paul Bert et Philippe Grorod, professeur au conservatoire, initient cette folle aventure soutenue par la municipalité. Laurent Garnodier dirigera ensuite l'orchestre avec des spectacles ambitieux et joyeux.

Plus de 80 instruments nous sont prêts : saxophone, flûte, trompette, tuba, clarinette ou percussion ! Chaque CE2 en choisit un et le garde trois ans. Six professeurs de musique enseignent le mercredi. Le lundi soir, l'orchestre se réunit sous la direction de Chantal Legros. Ce projet d'école complexe est pour tous une chance d'accéder à la musique. Certains s'inscrivent ensuite au conservatoire. Les enseignants voient au quotidien les bienfaits de cette expérience : des enfants calmes, engagés et soudés ! //

Médiathèque

Donner le goût de la lecture



Atelier lecture dans le cadre de "Au bonheur des chats et des souris" (2022).

Tout un volet des activités artistiques et culturelles développé par la médiathèque s'inscrit dans une démarche d'accès à la lecture dès le plus jeune âge. Les bibliothécaires élaborent des ateliers, des rencontres, des temps de lecture pour donner aux enfants le goût de lire, éveiller leur créativité et leur imaginaire.

“Contes et maternelles”, “Les Nuits de la lecture”, “Au bonheur de...” sont des actions que la médiathèque porte conjointement avec les services petite enfance, culture, le CCAS et l'Éducation nationale. À destination des familles et des écoliers, ces événements favorisent la prise de contact avec les œuvres littéraires, la participation à des ateliers, les rencontres avec les auteurs et les illustrateurs. Ces temps ont pour but de faciliter et d'encourager les familles à venir découvrir la médiathèque.

“Au bonheur de...”, une collaboration humaine et riche de sens

Depuis 2005, cette manifestation permet aux familles et aux scolaires d'explorer un thème de la littérature jeunesse : princesses, dragons et chevaliers, poils et plumes... Pour ce faire, des lectures, des ateliers créatifs, des décors et des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse sont mis en place. En 2022, “Au bonheur des chats et des souris” a accueilli 372 familles, 97 classes et 18 enfants des crèches. À travers à ces actions, le public réalise que la médiathèque est un lieu où éveiller sa curiosité, déconnecter des écrans, participer à des activités et découvrir ou redécouvrir le goût de la lecture est possible et agréable. // HO

Agnès et Maxence



On vient régulièrement emprunter des livres, des CD, des DVD. Maxence, mon fils de 6 ans et demi, se passionne pour la lecture et affectionne cet environnement au point qu'il est difficile de l'en faire partir. À force d'emprunter des livres, il a trouvé son style de lecture. Maxence est aussi inscrit au conservatoire Erik Satie. Il a d'ailleurs chanté à l'occasion de “Au bonheur des chats et des souris”, lors du spectacle musical. //

Robin et Gabriel

Nous sommes là tous les mercredis, de 15 h à 17 h ! Et malgré le fait que nous ayons déménagé de Saint-Martin-d'Hères, nous continuons de venir ici. Mes enfants, de 7 et 10 ans, apprécient la médiathèque et les activités proposées. Gabriel a participé à l'atelier “Histoires à bricoler” lors de “Au bonheur des chats et des souris” en décembre. C'était super, il y avait des lectures et du bricolage pour créer des masques. //

Claudine Kahane



Adjointe aux affaires culturelles

« La Ville est fière d'être parmi les quatre collectivités territoriales du département à avoir été labellisées “100 % Éducation artistique et culturelle” 2022-2027.

À Saint-Martin-d'Hères, l'Éducation artistique et culturelle (EAC) est portée de très longue date. Depuis le début de ce mandat, nous avons la volonté de développer, de généraliser, de partager et de mieux faire connaître toutes ces activités dédiées à la jeunesse. Il est important de souligner que l'EAC s'inscrit pleinement dans la délibération-cadre adoptée en 2021, à travers deux de ses quatre objectifs : placer la jeunesse au cœur du projet culturel et amplifier les démarches de partenariat entre les structures éducatives et d'accueil des jeunes, des crèches jusqu'à l'université.

Cette labellisation vient saluer les activités existantes, les passerelles tendues entre la culture et les services relevant de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, l'Éducation nationale, l'université, qu'un important travail d'état des lieux a mis en exergue. Elle permet aussi de mesurer les points sur lesquels nous avons à progresser, comme les propositions à déployer en direction de la petite enfance, sur les temps péri et extrascolaires ; la mise en place d'outils d'évaluation de l'EAC et de suivi de chaque enfant tout au long de son parcours ou encore l'organisation de formations que nous allons programmer dès cette année. C'est ambitieux, et nous nous y sommes engagés pour les cinq prochaines années. Le comité de pilotage créé avant même la labellisation et constitué de l'ensemble des partenaires associatifs, institutionnels et des services municipaux impliqués, participera fortement à relever ces défis. La dynamique et l'envie sont là et les Rencontres EAC – Cultures partagées, elles aussi initiées en amont de la labellisation, dans le but de réunir les acteurs culturels, les partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans ce champ d'action, de favoriser les échanges, le partage d'informations et d'expériences y participent également. Prévu le 31 mai, le troisième rendez-vous a été revisité afin d'assurer davantage de perméabilité entre tous et faciliter l'élaboration de nouveaux projets transversaux. Je crois que nous avons énormément à apprendre les uns des autres et que cette connaissance mutuelle ne peut être que bénéfique pour la jeunesse. » // Propos recueillis par NP

Mon Ciné

Former les spectateurs du futur



En 2022 :
10 855 élèves
ont participé à
"Ciméma 100 ans
de jeunesse".

Cinéma d'art et d'essai, Mon Ciné diffuse auprès d'un large public, depuis une quarantaine d'années, toute la diversité du 7^e art.

Avec des programmations choisies, des débats, des activités ludiques et pédagogiques, Mon Ciné propose régulièrement des événements phares, à l'instar du "Cinéma 100 ans de jeunesse". Ce dispositif destiné aux élèves de 6 à 17 ans a pour objectif de leur faire vivre une expé-

rience unique alliant découverte de films emblématiques de la culture cinématographique et pratique en ateliers thématiques qui se déroulent dans les établissements partenaires. Ils alternent séances de visionnage et analyse d'extraits de films, à Mon Ciné, avec des exercices pratiques, et la réalisation d'un petit film collectif en classe, en collaborant avec des élèves étrangers faisant de même dans leur école. Les jeunes travaillent alors tous sur un même sujet fédérateur qui sert de prétexte à découvrir le cinéma. Conjointement aux dispositifs nationaux comme Passeurs d'images ou les Rendez-vous des cinémas d'Afrique, Mon Ciné organise, avec la complicité des crèches, le festival Trois petits pas au cinéma. Il est destiné aux tout-petits qui découvrent le son, la salle obscure et la lumière du projecteur. Ces notions leur sont expliquées de manière rassurante afin qu'ils goûtent aux plaisirs du visionnage de courts films d'animation adaptés à leur âge. À Saint-Martin-d'Hères, la jeunesse est initiée à l'art du cinéma et à ses codes dans l'optique d'en faire de futurs spectateurs avertis. // KS

Saint-Martin-d'Hères en scène

Voir, comprendre, pratiquer

"Grandir" est le fil conducteur de la saison de Saint-Martin-d'Hères en scène. Et les propositions ne manquent pas ! De septembre à juin, plus de 800 enfants, adolescents et jeunes adultes se seront impliqués dans un projet artistique.

Cette saison, Saint-Martin-d'Hères en scène intervient auprès des lycéens à travers deux projets : "(Des)informer", où 35 élèves questionnent par l'art, la fabrication des images, la place des écrans dans nos sociétés et la construction d'une information véridique et sourcée ; et le projet "Écriture et mise en voix", où 35 autres élèves œuvrent, en lien avec la Cie Le chantier collectif, pour



"Les classes qui dansent", L'heure bleue, juin 2022.

apprendre le pouvoir des mots, découvrir les ressorts de la théâtralité et écrire le souvenir.

En direction des écoles, "Les classes qui dansent"* sont désormais incontournables. Accompagnés par les compagnies Sur le tas et Un petit grain de compagnie dont ils ont vu les spectacles, 131 enfants de six classes, de la grande section de maternelle au CM1, participent aux ateliers qui aboutiront à une création présentée à L'heure bleue le 20 juin.

Avec la compagnie du Dernier

étage, le projet "Écrire et dire le théâtre à l'école", sur le thème Grandir, s'est installé à l'école Voltaire dès la rentrée. Deux autrices ont réalisé chacune une résidence d'écriture dans l'établissement. Avec les classes de CM1 et CM2, réparties en deux groupes, elles ont abordé deux thématiques : "Grandir en miroir avec vieillir" et "Grandir par le prisme de la puberté". Échanges épistolaires avec des habitants de la résidence autonomie pour les uns, atelier avec le Planning familial pour les autres,

15 demi-journées consacrées à des jeux d'écriture en vue de nourrir celles des autrices et mise en voix d'extraits par tous, mise en lecture, enfin, par des professionnels... Les enfants sont associés à l'ensemble du processus de création et le rendu final leur donnera à comprendre ce qu'est une lecture théâtrale incarnée qu'ils ont contribué à faire... grandir. // NP

*En partenariat avec l'Éducation nationale et le Département de l'Isère

SIMON MITTELBERGER

Climatologue à Météo-France

En février, la sécheresse s'installe déjà au sein du territoire français et en Isère. Si pour certains le scepticisme persiste quant au réchauffement climatique et aux désordres météorologiques qu'il engendre, il est clair que pour les professionnels de terrain, la situation environnementale actuelle devient une question cruciale.

Quand la France est à sec

La situation de sécheresse en France et en Isère est-elle préoccupante. Peut-elle être mise en perspective avec celle de 1976 ?

Simon Mittelberger : La situation actuelle est due à un déficit de précipitations depuis la fin du mois de janvier et l'absence de précipitations sur 32 jours entre les 21 janvier et 21 février. Cela a engendré un assèchement des sols très précoce. Ils ont commencé à s'assécher dès mi-janvier alors qu'habituellement ce phénomène survient début mars, avec l'arrivée du printemps et la reprise de la végétation, donc ici, avec 2 mois d'avance.

À l'échelle de la France et en Isère, début mars, les sols étaient dans une situation record. Ils n'ont jamais été aussi secs pour la saison. En moyenne, en France, ils correspondent à un état que l'on devrait rencontrer à la mi-avril, et sur l'Isère, la situation de début mars est habituellement rencontrée début juin.

Cet état de choses fait suite à une année 2022 marquée par une sécheresse exceptionnelle qui a fait diminuer la quantité d'eau disponible avec un assèchement des sols très conséquent et une baisse du niveau des nappes phréatiques. En revanche, la sécheresse de 1976 faisait suite à une année 1975 nettement moins sèche.

Sur les quinze premiers jours de mars, il est tombé 94 mm de précipitations en Isère contre 53 mm d'ordinaire, ce qui a engendré une forte humidification des sols. Grâce à des pluies bienvenues le 19 mars, les sols sont désormais plus hu-

mides qu'ils le sont généralement pour un milieu de mois de mars, remédiant ainsi à la sécheresse installée en février. Malgré ces pluies, l'enneigement isérois reste très faible. Il est bien inférieur à celui de l'an dernier à la même période. C'est la première fois depuis 1959 – date de disponibilité des premières données météorologiques – que nous observons un si faible enneigement dans le département. C'est une situation record.

À quoi est-elle due ?

Simon Mittelberger : Cette sécheresse est due à la prédominance d'un régime anticyclonique qui a concerné le pays de fin janvier à fin février, le protégeant ainsi de l'arrivée des perturbations (pluie) et qui les a déviées vers le Nord de l'Europe.

En connaît-on déjà les conséquences ?

Qu'arriverait-il si cette sécheresse devait perdurer ?

Simon Mittelberger : Il y a plusieurs conséquences sur les stocks d'eau douce actuellement disponibles notamment un moindre remplissage des nappes phréatiques, un assèchement des sols qui pourrait entraîner un mauvais développement des plantes et donc un usage précoce de l'irrigation pour l'agriculture, et enfin, un enneigement très faible. La neige présente dans les montagnes contribue habituellement à l'alimentation en eau de la majeure partie des rivières et des fleuves à l'occasion de la fonte printanière. Or, cette année, il y a eu peu de chutes de neige.

Quelle serait la quantité de précipitations nécessaire au "rééquilibrage" du système et quelles sont les mesures à prendre pour éviter ce phénomène ?

Simon Mittelberger : Concernant l'état précis du niveau de remplissage des nappes phréatiques, seul le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) – qui a en charge le suivi et la surveillance de l'état de ces nappes – serait en mesure de donner cette information précise.

Concernant une réhumidification des sols, quelques précipitations étalées sur plusieurs jours peuvent leur permettre de retrouver une situation normale. Par exemple, les précipitations sur trois jours, du 22 au 24 février, ont permis aux sols d'Aquitaine de passer d'un niveau très sec, habituellement rencontré fin avril, à un niveau normal pour la saison. Aujourd'hui, afin de ne pas aggraver une situation préoccupante, il est essentiel de réduire drastiquement la consommation des ressources naturelles d'eau douce contenue dans les nappes phréatiques et les cours d'eau.

// Propos recueillis par KS



DR

L'artothèque crée des émules...

En octobre 2021, la Galerie d'art contemporain Espace Vallès mettait en place son artothèque qui, aujourd'hui, diffuse dans bon nombre de structures municipales comme les crèches ou la médiathèque... avec le concours d'Alice Assouline, médiatrice artistique et culturelle rattachée à la galerie.

La Ville va encore plus loin cette année, avec l'édition d'un catalogue papier, répertoriant, en images, un choix d'une trentaine d'œuvres picturales variées, ce catalogue est également disponible en ligne sur le portail culturel de la Ville. Tout est prêt pour que les amateurs puissent accueillir une œuvre d'art à leur domicile, empruntable avec sa carte de bibliothèque et des modalités de fonctionnement similaires à celles pour emprunter un livre.

Des ateliers de pratique artistique

Quand les tableaux de l'artothèque essaient



Atelier "À la manière de...", médiathèque André Malraux, le 21 mars.

dans les médiathèques, cela produit des ateliers artistiques ouverts à tous ! C'est la médiathèque Paul Langevin qui a inauguré la formule en février dernier. En mars, c'était au tour de la médiathèque André Malraux. Les participants ont appris de

la bouche d'Alice Assouline, toutes les subtilités du mouvement Surréaliste (1924) auquel l'œuvre de Dominique Lucci est apparentée. Avec cette image comme support visuel et pédagogique, l'atelier "À la manière de..." a pu démarrer ! Chaque session,

gratuite, accueille une douzaine de personnes et tout le matériel est fourni sur inscription auprès des bibliothécaires. De nouvelles sessions sont envisagées dans d'autres médiathèques. Les réalisations des participants seront exposées du 13 juin au 1^{er} juillet à la médiathèque Romain Rolland ; vernissage prévu le premier jour à 17 h 30. Même si vous n'êtes pas familiers d'une pratique artistique régulière, n'hésitez plus à venir tester l'art de vos propres mains, et... déployez vos ailes ! // KS



Christine - participante

Je viens régulièrement au Café lecture de la médiathèque André Malraux, où j'ai été informée de l'atelier. Faire ces collages m'a permis de libérer ma créativité tout en ayant une introduction intéressante au Surréalisme. Inutile de maîtriser une technique pour réaliser des collages, l'imagination suffit. Lors d'un atelier comme celui-ci, on oublie le quotidien. On ne voit plus le temps passer. //

La lecture à haute voix, un cadeau pour son enfant

Dans le cadre du dispositif "Des livres à soi", des ateliers sont organisés à la maison de quartier Louis Aragon. L'objectif ? Prévenir l'illettrisme des enfants en formant les parents à la lecture.

L'opération "Des livres à soi" s'adresse aux familles susceptibles de rencontrer des difficultés avec la lecture. Un public qui se rend rarement en bibliothèque, en librairie, ou dans les Salons du livre. Relayé dans 300 communes, dont Saint-Martin-d'Hères, ce dispositif réunit les secteurs de la culture (médiathèque), de la petite enfance (crèche Jeanne Labourbe et halte-garderie L'Essartie) et du CCAS (maison de quartier Louis Aragon). Les ateliers débutent par la présentation d'ouvrages aux huit familles inscrites à cette première édition, en relation avec la thématique du jour comme, *le Livre des 4 saisons*, de Susanne Berner Rotraut, *La vague*, de Suzy Lee, *Le petit barbare*, de Renato Moriconi... S'ensuit un temps d'échanges et de manipulation. Des sorties en



bibliothèque, librairie et Salon du livre sont également programmées.

Le but est d'encourager les familles à franchir les portes de ces lieux, de les accompagner dans la sélection de livres et albums qui intégreront le foyer et de les aider financièrement par le biais d'une dotation en chèques-lire de 80 euros. L'atelier bilan réunira les participants pour partager impressions et changements opérés. Et, lors de la fête

de clôture – au stade des Alpes ! – ils se verront remettre une attestation validant leur parcours d'initiation à la littérature jeunesse. "Des livres à soi" donne les moyens nécessaires pour que les parents prennent confiance en eux et deviennent de véritables "raconteurs d'histoires". // HO

Radia Attaweel - Participante au dispositif "Des livres à soi"

Ces ateliers sont de véritables opportunités pour découvrir et avoir confiance dans la lecture et le choix des livres. Il y a un thème différent à chaque fois comme, par exemple, les livres sans texte. Je n'arrive pas toujours à faire vivre ce genre d'ouvrage. Ici, on nous aide à laisser libre cours à notre imagination. En plus, je peux emprunter les livres afin d'appliquer tous les conseils auprès de mes trois enfants. » //

La métaphore de l'ogre

Un conteur, un dessinateur et un guitariste évoluent entre slam, dessin en direct et concert : leur création scénique *Le dernier ogre* est tout cela à la fois...

Ce double récit pointe les absurdités et les dérives possibles des aspirations modernes. Il met en miroir le conte du *Petit Poucet* et le dépoussière à l'aune d'une autre fiction présentant une famille partie se "mettre au vert", afin de tester un changement de vie radical. Ces deux récits se télescopent et s'entrecroisent, révélant au public leur triste ressort commun : la faim ! // KS

>> **Mercredi 3 mai à 20 h, L'heure bleue.**
Public dès 13 ans



GSMH 38 handball, en route pour la N1 !



En remportant une 15^e victoire, contre l'USO Nevers Handball (36 à 29), sur 15 matchs disputés, les garçons du GSMH 38 handball sont en bonne voie pour accéder à la Nationale 1 !

« Ils sont en train de réaliser un exploit ! C'est impensable pour des joueurs, et des entraîneurs, de se dire qu'on a gagné plus de la

moitié de nos matchs ! Tout au long de la saison, il y a quand même 22 matchs à disputer. L'équipe revient de loin, et c'est important de se remémorer son parcours », confie Fabien David, l'un des coachs. En juin 2018, l'équipe devient championne de France de Nationale 1. Le GSMH obtient alors son ticket pour la Proligue et se prépare à jouer à un niveau jusque-là méconnu. Cependant, à la fin de la saison 2019-2020, les garçons se voient à nouveau rétrogradés en Nationale 1. Puis en Nationale 2 en 2021...

Dès lors, l'ambition est claire : remonter en Nationale 1 !

La Nationale 1 à portée de main

Premiers de leur poule et avec 15 victoires sur 15 matchs disputés, les handballeurs martinérois sont en bonne voie pour accéder à la Nationale 1, troisième échelon des clubs masculins. L'équipe s'est aussi fixé un objectif : tout donner pour devenir championne de France. La finale sera disputée à l'Accor Arena de Paris le premier week-end de juin. Dans un même

élan, l'équipe réserve, en Nationale 3, affiche elle aussi 15 victoires pour 15 matchs disputés. « Alors que la fin du championnat se profile, et quel que soit le résultat final, avec Loïc et Samy, les deux autres entraîneurs, nous sommes fiers du parcours réalisé ! » // HO

>> Prochain match : samedi 8 avril le GSMH reçoit Villefranche Handball Beaujolais à 20 h 30, à la halle Pablo Neruda.

| Contact : contact@gsmh-handball.fr

LE HANDBALL DANS LA PEAU...



Portrait
Fabien David

DR

Pour Fabien David, agent de maîtrise dans une entreprise à Jarrie, le handball est une passion. Issu d'une famille de handballeurs, il débute en tant que joueur au club de Vizille, à l'âge de 5 ans. Quelques années plus tard, il intègre l'équipe cadet du GSMH, puis l'équipe phare du club qui évolue en Nationale 1. Fabien décide de retrouver ses coéquipiers en cadet avec lesquels il sera sacré vice-champion de France. Par la suite, il raccroche son maillot et laisse place à un nouveau challenge : entraîneur. « Nous sommes trois cette année, Loïc, Samy et moi. On jouait ensemble à l'époque. Chacun a tracé sa route et on s'est finalement retrouvés cette saison à entraîner la

même équipe ! » Quand il n'est pas au bord du terrain, Fabien arbitre. Il est aussi le papa, au bord du terrain, qui encourage ses deux garçons : « L'un de mes fils joue à la GSMH Académie qui accompagne les jeunes dans leur pratique. Je l'encourage, le motive. J'essaye de mettre mon rôle de coach entre parenthèses. » Entraînements 4 fois par semaine, matchs les week-ends, président de la commission technique au Comité Isère de Handball, femme et enfants handballeurs qu'il n'hésite pas à encourager, nul doute, le handball fait partie intégrante de la vie de Fabien. // HO

Hommage

Just Fontaine, inégalable, inoubliable

Mercredi 1^{er} mars, la plaque du stade Just Fontaine était en berne, en hommage à celui qu'on appelait Justo. Le mythique footballeur au record invaincu de treize buts en une coupe du monde s'en est allé.



Photos © Ville de Saint-Martin-d'Hères - Jacques Couty

Just Fontaine, sur le stade qui porte son nom, lors de sa venue à Saint-Martin-d'Hères le 12 avril 2003.

« Celui qui détient toujours, 65 ans plus tard, le record de buts dans la plus prestigieuse des compétitions de football, nous a quittés. Grand sportif, il est resté un homme très populaire dans le cœur des Français. Notre stade Just Fontaine dit la trace qu'il a laissée et qu'il laissera dans l'histoire du sport français », déclarait le

maire, David Queiros, à l'annonce du décès du footballeur, à l'âge de 89 ans, à Toulouse.

Natif de Marrakech, celui que l'on surnommait Justo fait ses armes footballistiques à l'US marocaine de Casablanca (1950-1953) avec laquelle il remporte la CAN, en 1952. Il rejoint ensuite l'OGC Nice de 1953 à 1956, trois saisons pendant lesquelles il inscrit 42 buts en championnat. Puis, ce sera le Stade de Reims (1956-1962), la victoire en Championnat de France et Coupe de France. Pendant la guerre d'Algérie, il effectue son service militaire au bataillon de Joinville, composé de sportifs de haut niveau. Titulaire dans la sélection tricolore lors de la Coupe du monde 1958 en Suède, l'attaquant entre dans l'histoire en réalisant l'exploit, encore inégalé, d'inscrire 13 buts lors des phases finales. En 1962, deux doubles fractures à la même jambe

le contraignent à mettre fin à sa carrière. Il quitte alors la pelouse pour le bord du terrain en tant qu'entraîneur, au PSG (1973-1976), puis sur sa terre natale où il emmène les Lions de l'Atlas à la troisième place de la Can 1980.

C'est par le biais d'un lien d'amitié fort entre Justo et Christian Frediani, ancien directeur du service municipal des sports et président de l'OMS, que le stade implanté au sud de la commune, dans le complexe sportif Pablo Neruda, est dénommé Just Fontaine au printemps 2003. Lors de la venue du buteur de renom à Saint-Martin-d'Hères, le 12 avril 2003, une foule de jeunes footballeurs avait envahi le stade pour approcher la légende du football français, emportant avec eux un précieux autographe, engravé un souvenir inoubliable. // NP



12 avril 2003, Just Fontaine recevait la médaille de la Ville des mains de son ami, et alors président de l'Office municipal du sport, Christian Frediani.

ESSM Cyclisme, ça roule !

Le sport pour tous !, une devise fièrement portée par l'ESSM Cyclisme, plus vieux club de cycle de la métropole qui accueille les enfants dès 4 ans. Pour les dirigeants, l'inclusion et les liens sociaux font partie des valeurs mises à l'honneur. « La section handisport contribue à lutter contre l'exclusion. Dans une ambiance conviviale, chacun évolue à son rythme et prépare les compétitions locales et régionales. » Actuellement, les coureurs des catégories U13 à U19 s'entraînent en vue de l'épreuve sur piste, qui se déroulera au palais des sports de Grenoble en septembre : « S'ils veulent accéder aux 3 Jours cyclistes en octobre, chaque coup de pédale va compter ! » Dans des perspectives plus lointaines, le club, en partenariat avec la Ville, prévoit l'organisation d'une course sur route dans le centre de la commune. Un rendez-vous prévu pour 2024. // HO

>> **Contact :** gilles.richiero@orange.fr - essm-cyclisme.com - 06 61 97 16 90



Week-end de course sur le Campus, avril 2022.

DR

En bref...

L'ADACE présente son spectacle samedi 13 mai à 19 h, à la maison de quartier Fernand Texier. Participation : 8 €. Réservations - Infos : asso.adace@gmail.com - adace.e-monsite.com

LES 15 ET 16 AVRIL, de 8 h 30 à 20 h, l'Amicale pétanque Péri organise les championnats de l'Isère, triplettes femmes et hommes. Infos : 06 52 06 40 37

TOURNOIS DE L'ESSM KODOKAN : 15 avril, Grenoble-Alpes Métropole (13 h - 18 h). 16 avril, challenge du petit Samouraï (8 h 30 - 17 h). Gymnase Colette Besson, gratuit, 04 76 51 67 00

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Elles !

Impliqués et créatifs, les services municipaux, les maisons de quartier et les habitants ont proposé des événements riches de sens à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. // HO



1.

© Stéphanie Nelson

1. *Proposé par la cie La Bocca della luna, À l'envers, à l'endroit est un spectacle qui s'empare de récits connus de tous. Les acteurs inversent les rôles et mettent à l'envers ce qui semble à l'endroit : cela changerait-il quelque chose ? Une œuvre qui stimule la réflexion sur la question fondamentale de l'égalité.*



2.

© Stéphanie Nelson



3.

© Stéphanie Nelson



4.

© Salima Nekikeche

2 et 3. *"Petites histoires à bricoler", sur le thème des droits des femmes, peintures et lectures pour découvrir des figures féminines célèbres qui ont fait voler en éclats les préjugés, expositions, jeux et discussions thématiques ont animé la maison de quartier Romain Rolland.*

4. *Le débat sur l'égalité quand on est parent a suscité de nombreuses discussions, à la maison de quartier Fernand Texier. Le public a pu échanger sur ce sujet avec l'élue à l'égalité femmes - hommes, Mitra Rezaï.*

5. À la médiathèque Paul Langevin, les bibliothécaires ont déconstruits les stéréotypes de genre.

6. À la maison de quartier Gabriel Péri, Le Chœur de femmes lectrices a mis en scène les droits des femmes et l'égalité à travers la danse, la peinture et la lecture.

7. Le collectif femmes de la maison de quartier Louis Aragon a proposé des ateliers et conseils pour prendre soin de soi et des temps ludiques pour mieux comprendre les enjeux liés à l'évolution des droits des femmes dans le monde.

5.



© Salima Nekikeche

6.



© Stéphanie Nelson

7.



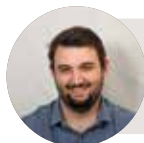
© HO

8. À la médiathèque Paul Langevin, le groupe de théâtre du service jeunesse a donné de la voix afin de faire entendre des textes sur le sexisme.

8.



© Salima Nekikeche

**Jérôme Rubes**

Communistes et apparentés

jerome.rubes@saintmartindheres.fr

Trois ans déjà

A lors que le peuple tente de se faire entendre en enchaînant les journées de mobilisation contre la réforme des retraites, le président Macron fait la sourde oreille et insulte ceux qui font le choix de s'exprimer dans la rue. La majorité municipale soutient le mouvement social en affichant une banderole sur le Maison communale.

Pourtant, depuis trois ans que la majorité municipale a été élu nous avons traversé, ensemble, plusieurs crises. Tout d'abord, la crise dite sanitaire, au lendemain des élections. Le confinement fut une période inédite. La majorité a fourni des masques à toute la population et a accompagné les plus précaires pendant ce confinement. Le service public fut le seul rempart pour faire face à cette période.

Puis la crise énergétique, où la ville a subi de plein fouet, comme ses habitants, la spéculation sur les prix de l'énergie. Heureusement que depuis plus de dix ans la Ville investit pour réduire sa consommation. Cela a permis d'avoir une facture moins lourde afin de préserver au maximum le budget communal.

Et maintenant une crise politique et sociale, où la majorité se positionne contre l'injustice de la retraite à 64 ans. Il était important de rappeler ce qu'il s'est passé depuis trois ans et les choix portés par la majorité pour y faire face.

**Jean Cupani**

Socialiste

jean.cupani@saintmartindheres.fr

En avril, ne te découvre pas d'un fil !

Cet adage peut bien être appliqué et adapté à notre époque, surtout en cette période de négociation des retraites ; pensons à nos vieux jours, à nos enfants et petits-enfants, ne lâchons rien et soutenons nos positions.

Autre sujet important : l'égalité femme-homme. Nous continuerons à lutter pour qu'elle soit effective dans tous les secteurs de la vie, qu'elle soit appliquée au travail, dans le privé comme dans le public. Nous, élu-e-s socialistes, soutenons sans faille cette égalité ! Par ailleurs, l'équipe municipale organise des réunions publiques sur l'évolution et la structuration de la ville. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues ! Nous nous engageons à tenir compte de vos avis et de vos idées après échanges et acceptation au cours de ces réunions et qui, je le souhaite, pourront être mis en application au regard de nos moyens techniques et financiers. Nous espérons vous voir nombreux dans ces réunions citoyennes. Cela nous et vous confortera dans l'idée d'habiter une ville où il fait bon vivre !

Enfin, la culture, le sport et la vie citoyenne ne sont pas absents dans notre commune et cela grâce à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et aux associations qui la font vivre et bouger. Nous les remercions et les encourageons à poursuivre leur engagement ! Cette solidarité a toujours été présente à Saint-Martin-d'Hères et nous nous en félicitons.

Les élu-e-s socialistes sont avec vous et continueront de vous accompagner dans vos actions.

**Thierry Semanaz**

Parti de gauche

thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Le peuple ou les marchés financiers, qui va gagner ?

J'écrivais, il y a deux mois, que les débats sur nos retraites étaient la mère des batailles politiques. Je ne croyais pas si bien dire : en effet, le Président considère que nous n'avons rien compris, qu'il ne nous a pas bien expliqué. C'est dire le décalage du Président, son côté hors-sol absolu. Comme si le mouvement social n'existait pas, ni l'intersyndicale. Oui, j'avoue : nous, les élus engagés, avons toujours été déterminés à gagner la bataille contre la retraite à 64 ans. Les raisons en sont amples et profondes. Cette réforme signe une époque, un régime, un moment de l'histoire. Conduire une aussi étroite articulation entre action parlementaire et mouvement social est une première pour nous. C'est un cas unique au monde, observé de toutes parts. Elle ne peut se vérifier sur le terrain que si le mouvement social est ample. Il n'est en aucun cas sous la responsabilité des politiques. Les Martinérois, comme tous les Français, ont vécu le 49.3 comme une attaque de leurs droits. Cela est ineffaçable dans la mémoire collective de ceux qui auront à subir les conséquences de ce passage en force. Pour nous, élus de tous bords opposés à cette réforme, le passage de la "censure parlementaire" à la "censure populaire" est naturel. Cette crise de légitimité est le talon d'Achille du régime. La France est une vieille démocratie. Où cela nous emmène-t-il ? Aucun de nous ne le sait, mais je sais que nombre de Martinérois sont aussi exaspérés que moi.



Marie Coiffard

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

Convention Métro pour le Climat, « lucidité et vivre ensemble »

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat est unique en France. Nous pouvons être fier-es collectivement pour son ambition et ses résultats. Elle a réuni entre mars et octobre 2022, une centaine d'habitant-es du territoire métropolitain, tiré-es au sort et volontaires. Cette Convention a été chargée de faire des propositions d'action aux niveaux métro et municipal pour affronter le réchauffement climatique sur notre territoire. C'est un processus exemplaire qui aboutit à des propositions lucides et réalisables, qui nécessitent aujourd'hui une volonté politique sans faille. Sans filtre, la Métropole s'était engagée à agir sur l'ensemble des propositions qui seraient retenues. Il y en a 219, pensées, soupesées et votées par les conventionnaires dont certaines seront présentées en avril au conseil métropolitain dans des « délibérations cadres » fixant les moyens pour ces réalisations. Ce sera aussi aux communes de les appliquer car elles relèvent de leurs compétences. Parmi elles, nous les écologistes de Solid'Hères nous nous battons pour notre ville pour adapter la ville à la chaleur estivale : désimperméabiliser les sols en priorité dans les îlots de chaleur et près des quartiers défavorisés ; végétaliser les cours d'école et les rendre accessibles l'été au public ; créer et renforcer les zones piétonnes pour limiter les moteurs en ville. Nous avons les moyens de construire une ville agréable à vivre, ensemble.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH Il est temps !

La première consigne c'est que chacun et chacune garde son sang-froid mais ne se laisse intimider d'aucune façon dans cette manifestation générale contre les choix absurdes de "notre" gouvernement.

Un peuple intensément mobilisé et franchement radicalisé dans son opposition à la réforme de la retraite à 64 ans, un impopularité que Mr Macron endosse avec plaisir.

On cherche 9 milliards. Les aides sociales versées aux étrangers en France, c'est 12 milliards. Gouverner, c'est choisir.

Les gens ne céderont pas, même si le président nous parle avec autant d'arrogance, ils ne baisseront pas la tête.

L'équipe au pouvoir est incapable de protéger les Français.

Emmanuel Macron a fait s'effondrer le nucléaire sans aucune raison, simplement sous la pression des Verts qui creusent encore plus le faussé entre la raison et l'imaginaire.

Les futurs choix politique de notre gouvernement vont d'abord commencer par l'élection municipale et le choix de nos élus métropolitains.

Il est donc temps de rétablir un ordre et un vote de choix concernant les futurs décisionnaires au sein de nos départements.

Les échecs, les déficits, les erreurs doivent cesser et le peuple au même titre que les martinerois doivent donc s'ouvrir à de nouveaux élus qui changeront la donne.

SMH il est temps de réaliser que les vieilles formules ne marchent pas, il faut se tourner vers l'avenir.



Claire Menut

SMH demain

claire.menut@saintmartindheres.fr

Une auto-satisfaction facile

Lors du Conseil municipal du 8 mars, une délégation a présenté une partie des 219 propositions de la convention citoyenne métropolitaine pour le climat visant à tendre à la neutralité carbone d'ici 2050 sur le territoire. Ces propositions ont notamment le mérite d'être pragmatiques et réalisables à l'échelle des communes. Et elles seraient d'autant plus efficaces qu'elles seraient définies dans le cadre d'une concertation et d'un engagement de la population. On aurait donc pu espérer que cette session permette à la majorité de s'interroger d'abord sur leur modalité d'action – plutôt basée sur une absence d'implication de la population – ou sur certains choix qu'ils ont fait. Rappelons que la voiture est toujours reine dans notre ville : les plus grands axes de circulation n'ont pas de piste cyclable (Gabriel Péri, Ambroise Croizat) et le parking des voitures est toujours favorisé puisque les places de stationnement ne manquent pas et sont gratuites. On peut regretter aussi bien-sûr les choix qui ont été fait à Neypric, grand centre commercial totalement bétonné, et l'absence de volonté de verdir nos rues et places si minérales.

Au contraire, la municipalité s'est félicitée de son action et d'intégrer la moitié des propositions de la convention citoyenne. N'aurait-il mieux pas fallu réfléchir à l'autre moitié et voir ce qu'il est encore possible d'améliorer dans notre commune, pour le bien des Martinerois... et de la planète.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Gabegie et désinvolture. Ou l'inverse !

J'ai pu vous alerter à plusieurs reprises sur la hausse, occultée par la majorité, des impôts fonciers (TF). Elle arrive. Salée. Le 15 décembre, l'Insee a publié l'augmentation de l'IPCH (Indice des prix à la consommation harmonisé) définitif de novembre 2022 : 7,1 % en un an. Cet indice permet de calculer le coefficient de revalorisation de la valeur locative pour 2023. L'évolution de la TF dépend de la variation des taux des collectivités (stable à 54,90 % chez nous, l'un des plus élevés de France) et du coefficient annuel établi à partir de l'inflation. L'indice des prix s'établissant à 116,81 en novembre 2022 et à 109,09 en novembre 2021, le coefficient forfaitaire appliqué aux valeurs locatives en 2023 est de 1,071, soit +7,1 %. La taxe foncière est donc rehaussée par le coefficient de 7,1 %. Avec une hausse de 7,1 %, un propriétaire qui s'acquitte d'environ 1 500 € par an de TF paiera 105 € de plus. Avec les frais de gestion de 3 %, la TEOM et la Gemapi, l'addition sera de 2 186 €. Cela représente un impact financier lourd pour les propriétaires, qui, depuis la disparition de la taxe d'habitation, sont les seuls financeurs de la commune.

Ce qui n'empêche pas la majorité d'acheter des clientèles à l'aide de subventions extravagantes, sans la moindre évaluation de l'efficacité de la dépense des deniers publics. Pensez au cadeau de 100 000 € fait à un cabinet médical et voté deux jours avant la hausse occultée des impôts fonciers !

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73

Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)

Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62

***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives. Accompagnement
possible.

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

Maisons de quartier

Accompagnement possible

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
Commissariat

107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philipe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
111 avenue Ambroise Croizat
04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier

• Centre de santé infirmier (CSI)

44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,

sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour la
facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• Service développement de la vie sociale (SDVS)

Résidence autonomie Pierre Semard
2 rue Jules Verne - 04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027 ou
mail sur: accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- **Fermé au public le jeudi après-midi**
- 04 57 04 06 99

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

Astreinte 24 h/24, 7j/7

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h 30

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble-Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027

En ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr

> Rubrique : gerer-mes-dechets-encombrants

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères
cedex Tél. **04 76 60 74 03** - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Directrice de la rédaction** Audrey Taupenas **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière **Photos** Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS) **Photos expressions politique** p 28-29 Patricio Pardo-Avalos **Photo Une DR.**

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.04.23

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules
neufs et occasions



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés



Bal de la Liberté

70^e anniversaire de la Libération



- Jalysker -
Rockabilly

DIMANCHE 7 MAI 2023

PLACE DE LA LIBERTÉ - AU VILLAGE À 20H30



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30**

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Marché



aux Fleurs

SAMEDI 29 AVRIL 2023

Place du 24 avril 1915 **8H-18H**

AGENDA

Conseil municipal

Mercredi 5 avril - 18 h

// Maison communale
Et en direct sur la chaîne
Youtube de la Ville

Commémoration

du génocide arménien

Lundi 24 avril - 11 h 30

// Place du 24 Avril 1915

Atelier "Logement et énergie"

Proposé par la GUSP et la CLCV

Ouvert aux propriétaires et locataires

Mardi 25 avril - De 18 h à 20 h

// Maison de quartier Fernand Texier

Journée du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Dimanche 30 avril - 11 h

// Monument aux morts
de la Déportation (Murier)

Bal de la Liberté

avec Les Talysker - Rockabilly

Dimanche 7 mai - 20 h 30

// Place de la Liberté (Village)

Commémoration de la victoire sur le nazisme

Lundi 8 mai - 10 h 30

// Monument aux morts
de la Galochère

LES 22 [Les labos de rue]

Compagnie Ru'elles - Projet artistique participatif - Ouvert à toutes et tous à partir
de 15 ans - Gratuit - Inscriptions : contact@ru-elles.com - 06 56 68 13 45

>> **Dansons la ville #2**

Samedi 22 avril - De 10 h à 17 h

// Baz'Arts - 63 av. du 8 Mai 1945

>> **Stage "Rendez-vous sur place"**

Vendredi 12 mai de 18 h à 20 h, samedi 13 et dimanche 14 mai de 9 h à 17 h

// Baz'Arts - 63 av. du 8 Mai 1945

MÉDIATHÈQUE

Ateliers généalogie

Visite des Archives départementales
de l'Isère

Vendredi 12 mai - De 14 h 30 à 16 h

// Médiathèque Paul Langevin

Café-lecture

Samedi 13 mai - de 9 h 30 à 12 h

// Médiathèque André Malraux

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 - contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene - Infos et billetterie sur le

portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Nature humaine

Un Petit grain de compagnie

Danse et musique - Dès 14 ans

// Espace culturel René Proby

Fête l'amour

Compagnie des Gentils

Théâtre musical - Dès 13 ans

Jeudi 27 avril - 20 h

// L'heure bleue

Komaneko

Compagnie SZ

Ciné-concert - Dès 2 ans

Samedi 8 avril - 10 h et 16 h

// Espace culturel René Proby



Le Dernier ogre

Compagnie Le Cri de l'armoire

Conte et slam - Dès 13 ans

Mercredi 3 mai - 20 h

// L'heure bleue

DIVA Syndicat

Compagnie Mise à feu

Théâtre musical - Dès 7 ans

Vendredi 12 mai - 20 h

// L'heure bleue



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Ce talisman du monde

>> Exposition de Barbara Navi

Du 6 avril au 13 mai

>> Vernissage

Jeudi 6 avril - À partir de 18 h 30

>> La peinture, bouleversements

et visions du monde

Conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 11 mai - 19 h

Espace Artothèque

Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi

de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-débat

Mauvaises filles de Emérance Dubas

En présence de la réalisatrice

Insoumises, rebelles, incomprises

ou simplement mal-aimées.

Comme tant d'autres femmes, Édith,
Michèle, Éveline et Fabienne ont été placées
en maison de correction à l'adolescence.

Aujourd'hui, portée par une incroyable force
de vie, chacune raconte son histoire et révèle
le sort bouleversant réservé à ces "mauvaises

filles" jusqu'à la fin des années 1970 en France.

// Jeudi 11 mai - 20 h